

Les avocats reçoivent les agriculteurs...

Le CDAD (Conseil Départemental de l'accès au droit) de la Dordogne a souhaité développer l'accès au droit en milieu rural en partenariat avec les barreaux de Périgueux, de Bergerac et de la Chambre de l'Agriculture.

Pour cela, deux points justice agricoles seront créés sur le département permettant à tout exploitant affiliée à la MSA de bénéficier d'une consultation gratuite sur rendez-vous avec un avocat pour répondre aux spécificités agricoles, réglementation rurale, procédures, ...

QUAND ?

- Le 2ème vendredi du mois de 9h00 à 12h00 à compter du 8 octobre

Où ?

France Services Belvès

58 avenue du Lieutenant-Giffault

24170 Pays de Belvès

Sur rendez-vous :

Tel : 05 53 31 44 81

franceservices24170@ccvdfb.fr